



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 19 février à dix-huit heures, le Conseil Municipal des Landes-Genusson, dûment convoqué le 13 février 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy GIRARD, Maire.

Étaient présents : Valérie BAUDON, Guy GIRARD, Jacky HERLIN, Régis MOUILLÉ, Olivier ROY, Jean-Pierre ROY, Morgan GAUTHIER, Raphaël CHIRON, Elisabeth GALAIS, Caroline GABORIEAU et Philippe VINET
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent.es excusé.es :

Mmes Amélie BRETIN, Cathy POUPLAIN, Émilie PIFTEAU, Françoise EMSENS, Laurence POINTECOUTEAU, Florence BOSSARD et Mr Damien HILAIRET

Mr Jean-Pierre ROY a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	18
Nombre de membres présents	11
Procuration(s)	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Vote(s) Pour	11
Vote(s) Contre	0
Abstention(s)	0

Ouverture de séance : 18h00

Il est procédé à l'examen des questions.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

I RÉHABILITATION SALLE OMNISPORT (SAFRANE) - ATTRIBUTION DES MARCHES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses dispositions relatives à la passation des marchés,

Vu le projet de rénovation énergétique de la salle omnisport SAFRANE,

Vu l'Avant-Projet Définitif (APD) et le DCE validés par le Conseil municipal en date du 11/12/2025 (DEL_2025-109)

VU le Rapport d'analyse des offres,

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la réhabilitation de la salle SAFRANE, la Commune a lancé un avis d'appel public à la concurrence relatif à la rénovation énergétique de

cette salle. Conformément au Code de la Commande Publique, le marché public a fait l'objet d'une publication. Une annonce est ainsi parue le 22/12/2025 sur le site spécialisé des marchés publics www.marches-securises.fr . Des publications ont également été réalisées dans la presse notamment sur Ouest France. La date limite de dépôt des offres était fixée au 30 janvier à 12h.

Le marché se décompose en 11 lots dont le montant estimatif se présente comme suit :

- Lot 01 – Gros œuvre - Démolition	61 600 €
- Lot 02 – Charpente bois	41 800 €
- Lot 03 – Menuiseries extérieures et intérieures	50 700 €
- Lot 04 – Plafonds – Isolation - Doublages	102 700 €
- Lot 05 – Revêtement de sol sportif	61 600 €
- Lot 06 – Carrelage Faïence	2 100 €
- Lot 07 – Peinture - Nettoyage	18 600 €
- Lot 08 – Electricité	50 000 €
- Lot 09 – Plomberie – Ventilation - Chauffage	57 000 €
- Lot 10 – Ascenseur	27 000 €
- Lot 11 – Métallerie	14 700 €

TOTAL HT	487 800 € HT

Plusieurs offres ont été déposées pour les lots.

L'analyse des candidatures et l'examen des offres, en date du 19 février 2026, ont permis un classement des offres afin de permettre l'attribution des marchés aux offres économiquement les plus avantageuses.

Il est proposé l'attribution des marchés, suivant un classement établi d'après les critères d'attribution communs à tous les lots établis dans le règlement de la consultation : le prix des travaux (60 %), la valeur technique (40 %). Le rapport d'analyse des offres a été établi par le cabinet ORIGAMI.

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres pour chacun des 11 lots comme suit :

Intitulé du lot	Entreprise mieux-disante	Montant HT	Montant final TTC
01 - DEMOLITION / GROS-ŒUVRE	SARL BERNARD PAILLAT 85280 LA FERRIERE	46 378,47 €	55 654,16 €
02 - CHARPENTE BOIS	SARL DOUILLARD 44190 CLISSON	37 397,74 €	44 877,29 €
03 - MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES	ACTIBA MENUISERIES 85600 MONTAIGU-VENDÉE	48 491,52 €	58 189,82 €
04 - PLAFOND - ISOLATION - DOUBLAGE	RINEAU BENOIT 85620 ROCHESERVIERE	116 413,56 €	139 696,27 €
05 - REVETEMENT DE SOLS SPORTIFS	SARL LOIC SOULARD 85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS	48 075,43 €	57 690,52 €
06 - CARRELAGE - FAIENCE	SAS PINEAU 85130 LA GAUBRETIERE	1 765,77 €	2 118,92 €
07 - PEINTURE - NETTOYAGE	SARL BETARD 85120 LA CHATAIGNERAIE	15 965,40 €	19 158,48 €
08 - ELECTRICITE	S.N.G.E OUEST	38 722,00 €	46 466,40 €
09 - PLOMBERIE - VENTILATION - CHAUFFAGE	R&D ENERGIES 60 Rue de Signeauderie 85600 MONTAIGU VENDEE	55 819,87 €	66 983,84 €
10 - ASCENCEUR	SAS SACHOT 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE	24 500,00 €	29 400,00 €
11 - METALLERIE	AR METAL CONCEPTION 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE	18 684,20 €	22 421,04 €
		452 213,96 €	542 656,74 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées, **11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION** décide de :

- **VALIDER** le classement du rapport d'analyse des offres ;
- **ATTRIBUER** chacun des 11 lots comme suit :
 - **Lot 01 – Gros œuvre - Démolition**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **SARL BERNARD PAILLAT 85280 LA FERRIERE**,
 - Avec un montant HT à **46 378,47 €** toutes phases.
 - **Lot 02 – Charpente bois**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **SARL DOUILLARD, 44190 CLISSON**
 - Avec un montant HT à **37 397,74 €** toutes phases,
 - **Lot 03 – Menuiseries extérieures et intérieures** à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **ACTIBA MENUISERIES, 85600 MONTAIGU-VENDÉE**
 - Avec un montant HT à **48 491,52 €** toutes phases,

- **Lot 04 – Plafonds – Isolation - Doublages**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **RINEAU BENOIT, 85620 ROCHESEVIERE**
 - Avec un montant HT à **116 413,56 €** toutes phases,

- **Lot 05 – Revêtement de sols sportifs**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **SARL LOIC SOULARD, 85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS,**
 - Avec un montant avec variantes HT à **48 075,43 €** toutes phases,

- **Lot 06 – Carrelage Faïence**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **SAS PINEAU, 85130 LA GAUBRETIERE**
 - Avec un montant HT à **1 765,77 €** toutes phases,

- **Lot 07 – Peinture - Nettoyage**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **SARL BETARD, 85120 LA CHATAIGNERAIE**
 - Avec un montant HT à **15 965,40 €** toutes phases,

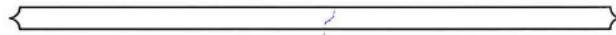
- **Lot 08 – Electricité**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **N.G.E OUEST,**
 - Avec un montant HT à **38 722 €** toutes phases,

- **Lot 09 – Plomberie – Ventilation - Chauffage**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **R&D ENERGIES, 60 Rue de Signeauderie 85600 MONTAIGU VENDEE**
 - Avec un montant HT à **55 819,87 €** toutes phases,

- **Lot 10 – Ascenseur**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **SAS SACHOT, 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE**
 - Avec un montant HT à **24 500 €** toutes phases,

- **Lot 11 – Métallerie**, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
 - **AR METAL CONCEPTION, 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE**
 - Avec un montant HT à **18 684,20 €** toutes phases,

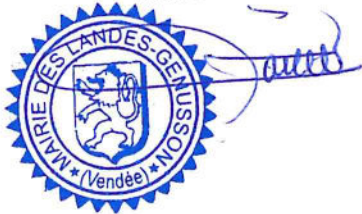
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre, signer et notifier les marchés correspondants avec chaque entreprise retenue et tout document y afférent ;
- **PRECISER** que les dépenses correspondantes seront engagées sur le Budget Général.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30

Guy GIRARD,

Maire



Jean-Pierre ROY,

Secrétaire de séance